Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260611-20260611021-DE

MAIRIE
DE
G O U D E L I N
22290

REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LE FAUCHEUR Laurent.

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent, SÉHAN Alain, LE MOAL Brigitte, ROUAULT Anne-Marie, GAUVAIN Michaël, TATON Bruno, MALLARGÉ Bernard, THOMAS Gwénaël, LEFEBVRE Nathalie, CORRIO Karine, DONZEL Cécile, BRIAND Julien, CAMUS CARIO Morgane, VINCENT Louis, MARQUIER Charles, LE FORESTIER Doriane, POLLET Guillaume, COLLIN Roxane, PARISCOAT Clémence.

Absents : POLLET Guillaume (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie)
CORRIO Karine (pouvoir à DONZEL Cécile)
CAMUS CARIO Morgane (pouvoir à COLLIN Roxane)

Secrétaire de séance : LE MOAL Brigitte

DÉLIBÉRATION N°20260611-021

Date de convocation : 5 juin 2026

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite le Conseil à désigner un secrétaire de séance.

Vu l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de :

- **DÉSIGNER** Mme LE MOAL Brigitte en qualité de secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Laurent LE FAUCHEUR